

pendant la guerre révolutionnaire et les mesures de défense qu'on adopta sont mentionnés dans les archives, de sorte qu'il est inutile d'en parler ici.

Patterson, qui avait été absent pendant quelque temps, retourna à l'île le 28 juin 1780, et signala une forte augmentation dans la population, un sensible accroissement dans le nombre des bestiaux, etc. Il proposa pour éviter toute confusion, de changer le nom de l'île—Saint-Jean—en celui de Nouvelle-Irlande, et un Acte fut adopté à cette fin, mais cet acte fut désavoué parce que le nom de Nouvelle-Irlande avait déjà été donné à une autre colonie. Il proposa aussi un système de routes militaires, mais son plan ne fut pas approuvé par lord George Germain, alors secrétaire d'Etat, ce dernier prétendant que ces routes offriraient des facilités à un ennemi, tandis qu'en laissant l'île comme elle était les habitants, grâce à leur connaissance du pays, auraient l'avantage.

Le gouverneur Patterson, à son retour, accusa le lieutenant-gouverneur Desbrisay et les membres du Conseil exécutif d'avoir profité de son absence pour se procurer des terres d'une manière irrégulière et il les somma de restituer le tout à la Couronne. Desbrisay invoqua ses pouvoirs comme lieutenant-gouverneur et prétendit qu'il s'était conformé aux instructions qu'il avait reçues en concédant des terres ; si le roi le lui ordonnait, il abandonnerait les terres qu'il avait acquises, mais il croyait que ce ne serait pas juste. Les membres du Conseil protestèrent aussi, mais les lords du commerce appuyèrent Patterson et exigèrent que la restitution des terres en question eût lieu formellement en pleine audience.

En janvier 1782, le gouverneur Patterson fit rapport qu'il était à faire construire un navire pour traverser au continent, de manière à mettre l'île en communication avec le reste du monde pendant l'hiver, mais le résultat de cette première tentative n'est pas indiquée dans les documents.

C'est vers la fin de l'année 1782 que les loyalistes commencèrent à émigrer vers l'île, après avoir été invités à le faire par les officiers du corps des maîtres des forêts du roi. Au mois de juin 1783, l'agent Stuart insista pour qu'ordre fut donné de transporter de New-York à l'île de Saint-Jean les loyalistes qui voudraient s'établir dans ce dernier endroit, et les concessionnaires qui avaient reçu de vastes étendues de terre sur l'île offrirent d'abandonner un quart de leurs propriétés en faveur des émigrants, mais à la fin de l'année Patterson se plaignit qu'il ne pouvait encourager l'émigration des loyalistes vu qu'il n'avait pas été autorisé à leur fournir des provisions, etc. A cause de cela ou pour d'autres causes, l'émigration des loyalistes n'avança pas très rapidement, malgré que le roi fût favorable à la chose, comme on pourra le voir par la lettre du secrétaire d'Etat au gouverneur Patterson en date du 8 juin 1784. Le 12 juillet, Patterson transmit un rapport où il indiquait la manière dont il avait distribué les terres qui avaient été abandonnées par les habitants de l'île en faveur des loyalistes, et où il exprimait l'espoir qu'il viendrait une foule d'émigrants des Etats du centre. Cet espoir ne fut pas réalisé. Un petit nombre seulement de loyalistes émigrèrent dans l'île ; des navires furent loués pour les transporter et des arrangements faits pour les pourvoir de provisions, de matériaux de construction, d'outils et d'instruments aratoires.

Sur ces entrefaites, il fut décidé que l'île de Saint-Jean serait régie à l'avenir par un lieutenant-gouverneur et qu'elle serait annexée de nouveau à la partie orientale de la Nouvelle-Ecosse, tous en jouissant de sa propre constitution et en retenant sa propre juridiction (*voir*, parmi les documents relatifs à la Nouvelle-Ecosse, la dépêche en date du 29 mai 1784). La nouvelle commission délivrée à Parr, gouverneur de la Nouvelle-